

FRANÇOIS RAMES

Notaire



Correspondance à adresser à :

BP 313
Place Fontanges
12 203 Villefranche de Rouergue

Téléphone : 05 . 65 . 45 . 03 . 24

Télécopie : 05 . 65 . 45 . 20 . 90

N. RÉF. :

V. RÉF. :

Villefranche de Rouergue, le 2 avril 2001

A T T E S T A T I O N

Je soussigné Maître FRANÇOIS RAMES, notaire associé à Villefranche-de-Rouergue (Aveyron), Certifie et atteste qu'aux termes d'un acte du 24 mars 2001,

Monsieur **Pierre Charles Ernest SALVAGE**, Gérant de Société, et Madame **Brigitte Marie Antoinette LEMASSON**, Consultante en Recrutement, son épouse, demeurant ensemble à CRESENSSAC (Lot), Château de Chaussenège,

Nés, savoir :

Monsieur SALVAGE à TOULOUSE (Haute-Garonne) le 17 février 1955,

Madame SALVAGE à SAINT GIRONS (Ariège) le 11 mars 1957,

Mariés tous deux en troisièmes noces sous le régime de la séparation de biens, suivant contrat de mariage reçu par Maître François RAMES, Notaire associé soussigné, le 6 janvier 2001, préalablement à leur union célébrée à la mairie de VIEILLE-TOULOUSE (Haute-Garonne) le 10 janvier 2001.

Ont acquis CHACUN POUR UNE MOITIE INDIVISE :

Une entière propriété bâtie et non bâtie comprenant un château XIXème avec parc, une maison d'habitation, un grand bâtiment agricole du XIXème, une mare, dépendances et terrain attenant et non attenant constitué de bois, taillis et prairies à l'exclusion de toute terre cultivée, le tout situé commune de CAUPENNE D'ARMAGNAC (Gers), Izaute, et figurant à la matrice cadastrale et au plan révisé de ladite commune de la manière suivante:

Commune de CAUPENNE D'ARMAGNE (Gers) :

Section :	N° :	Lieudit :	Contenance :		
AT	100	Château d'Izaute	ha	a	ca
AT	99	A Bordeneuve		86	40
				3	72